

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2018 -151 du 27 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le mardi vingt sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 15 novembre 2018 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes J. LECERF, C. MEGRET, D. LEVESQUE, V. THIEBAUT, V.HERMANT, G. WATSON, N. BOUBET, F. LETURCQ, M. GORGUET, E. DROMART, N. CARON, F. DEHON,

Mrs X. DUQUESNE, B. DOBOEUT, B. ROUSERE, L. GABRELLE, Y. BONNERRE, B. VAILANT, J. MAURER, Ph. GORGUET, R. LELEU, B. BRONNIART, J.C. MATEUX, J. N. MENAGE, F. SELIER, M. REBOUT, M GUIDEZ, D. TABARY, L. DE LE VALLEE, M. FLAHAUT, L. ANTINORI, D. BASSEUX, B. HIEZ, G. TRANNIN, D. DELEPLACE, P. WELELE, J. VASSEUR, M. POUILLAUDE, J. DESCAMPS, A. PREVOST, J. L. CANDAT, L. GUISE.

Mme G. WATSON, absente et excusée, a été supplée par M. M. CANONNE,
M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. D. PORET,
M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J.Y. HARMEGNIES,
M. A. PREVOST, absent et excusé a été suppléé par M. Th. ROUCOU.

Mme N BOUBET, absente et excusée a donné pouvoir à M. G. DUE.
M. R. LELEU, absent et excusé a donné pouvoir à M. Ph. LEFORT,
M. J.C. MAYEUX, absent et excusé a donné pouvoir à M. J.J. COTTEL.

Objet : Musée LETAILLE - Services numériques innovants destinés au tourisme de mémoire et d'histoire en France- Demande de subvention auprès de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA).

La séance ouverte, Monsieur le Président indique que le musée de BULLECOURT a été particulièrement actif et dynamique dans le processus de commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

Monsieur le Président expose au conseil de communauté la démarche initiée par l'intercommunalité suite à l'appel à projets lancé par de la DPMA du Ministère des Armées en vue de faire émerger au Musée de BULLECOURT un dispositif numérique innovant d'aide à la visite.

Cette démarche, pour laquelle l'intercommunalité a été retenue s'est vue attribuer une subvention d'un montant de 18 000 € qui permettra de créer un dispositif d'aide à la visite intitulé « 1917 BULLECOURT 360 ». Le principe consiste à mettre à disposition des futurs visiteurs deux casques de réalité virtuelle qui permettront de s'immerger dans la peau d'un soldat au cœur du champ de bataille de BULLECOURT lors de la première bataille qui s'est déroulée le 11 avril 1917 et de visiter virtuellement dans le cadre de flash back les sites de mémoire qui ponctuent aujourd'hui le territoire de la commune.

Monsieur le Président présente le tableau de financement de cette opération qui se décline sous le tableau financier suivant :

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
Dépenses/charges directes		Recettes/Ressources directes	
60- Achats	25 358,00 €	70-Ventes de produits finis	0
Prestations de services	23 858,00 €		
Achats matières et fournitures	1 500,00 €		
autres fournitures		74-Subventions d'exploitation	37 858,00 €
61- Services extérieurs	1 000,00 €		
Locations		Communauté de communes du Sud-Artois	19 858,00 €
Assurance		Etat (DGE /DPMA)	18 000,00 €
Documentation (droit d'utilisation)	1 000,00 €		
62-Autres services extérieurs	6 500,00 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 000,00 €		
Publicité, publication	3 000,00 €	Autres (préciser)	
Déplacements, missions	500,00 €		
Services bancaires, autres			
64 Charges de personnel	5 000,00 €	75-Autres produits de gestion courante:	0
	5 000,00 €	Cotisations, dons, legs	
TOTAL DES CHARGES	37 858,00 €	TOTAL DES PRODUITS	37 858,00 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature dans le cadre du projet		87-Contributions volontaires en nature dans le cadre du projet	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	37 858,00 €	TOTAL	37 858,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver le programme d'actions présenté dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau dispositif immersif d'aide à la visite ;
- de solliciter l'appui financier de la DPMA du Ministère des Armées ;
- de prévoir les crédits nécessaires pour la réalisation de ce dispositif ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à cette demande de subvention.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage

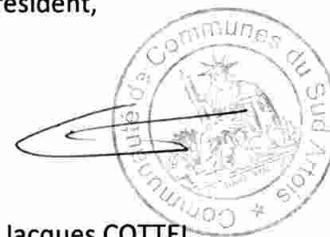
Le 27 novembre 2018 et transmission
en Préfecture le 27 novembre 2018

Le Président,



Jean-Jacques COTTEL.

Le Président,



Jean Jacques COTTEL.



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/12/2018